que valent vos trésors ?

Un objet fabriqué… il y a des lustres !

Cette semaine, Pierre propose à notre expertise un lustre doré. L'occasion pour Philippe Rouillac, notre commissaire-priseur, de nous en dire plus sur l'histoire et la valeur de cet objet.

Philippe Rouillac. (Photo NR)

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

Votre lustre en métal doré possède six bras de lumières décorés de rinceaux feuillagés. Son fût en forme de vase est orné de frises et un anneau de suspente permet de maintenir l'ensemble au plafond.

Pourtant, on le découvre sur cette photo négligemment posé au sol… A-t-il été décroché volontairement, comme celui de l'Opéra Garnier à Paris, resté célèbre grâce au *Fantôme de l'Opéra* de Gaston Leroux ?

Dans ce roman inspiré de faits réels, l'auteur nous plonge dans les fastes des décors Napoléon III en vogue à la fin du 21e siècle.

Le 20 mai 1896, lors d'une représentation de *Faust*, le fantôme de l'Opéra détache l'un des contrepoids du lustre, qui tombe sur le fauteuil numéro 13, écrasant de ses 700 kg une malheureuse spectatrice.

Heureusement, votre lustre, Pierre, ne pèse pas plus de 7 kg… l'enquête est donc close : je rends la casquette du commissaire de police pour reprendre le marteau de commissaire-priseur !

Un lustre, un luminaire design qui ne date pas d'hier. (Photo NR)

Des lustres à chandelles ou à bougies…

Ce lustre est un modèle qui s'inspire des créations réalisées sous Louis XIV, époque à laquelle les lustres sont utilisés dans les salles d'apparat. Si au Moyen Âge on utilisait déjà des lustres en bois, il faut attendre le 18e siècle pour que la lustrerie se dote de pampilles de cristal.

Jusqu'au 21e siècle, les lustres étaient suspendus à une chaîne ou une corde. On devait les descendre pour les allumer et les éteindre. En fonction de son niveau social, on disposait sur les bras de lumière des chandelles ou des bougies. Les chandelles, utilisées par la majeure partie de la population, étaient bon marché car produites avec de la graisse animale. Les bougies, fabriquées à partir de cire d'abeille, étaient, elles, réservées à l'élite.

… remplacées par les ampoules au 19e siècle

Avec l'apparition de l'électricité à la fin 19e siècle, on remplace les bougies par des ampoules dont on cache les soquets dans de fausses bougies.

Votre lustre s'inscrit dans cette production de la fin du 19e/20e siècle : pour ce modèle fabriqué en série, nous pourrions articuler un prix autour de **50 €.**

Une somme presque suffisante pour réserver un billet d'avion à destination d'Istanbul afin d'y admirer, au cœur du palais Dolmabahçe situé sur les bords du Bosphore, le plus grand lustre en cristal au monde : offert par la reine Victoria, il pèse 4,5 tonnes de cristal et comporte 750 lampes !

ABONNEZ-VOUS à votre journal

↘ et participez au tirage au sort

POUR GAGNER

Une Croisière*

Pour 2 personnes
7 jours / 6 nuits

De Bordeaux à Royan

Entre terre et mer, ce magnifique itinéraire vous mènera au cœur du Sud-Ouest, réputé pour ses paysages idylliques, ses vins célèbres, ses monuments historiques et ses lieux emblématiques.

CroisiEurope

*EXTRAIT DU RÈGLEMENT : La Société organisatrice, organise un jeu avec obligation d'achat du 1er au 30 juin 2023 inclus, ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France ayant souscrit un nouvel abonnement aux conditions décrites sur le bulletin d'abonnement et mentionnant ledit jeu. Ce bulletin sera uniquement publié dans les colonnes de la Nouvelle République du Centre-Ouest. Un tirage au sort sera effectué le 17 juillet 2023 parmi tous les bulletins dont **l'abonnement aura été dûment réglé, mis en service et non rétracté.** Lot à gagner : une croisière sur la Gironde à effectuer avant le 31 décembre 2023 pour deux personnes organisée par Croisi-Europe (Réf BYA) d'une valeur minimum de 2 218 euros TTC selon les dates de réservation. Le règlement du jeu est déposé chez Maître Gaultier, commissaire de justice à Tours (37000), 4 boulevard Béranger et est disponible sur simple demande écrite : La Nouvelle République, Jeu Croisi-Europe, 232 avenue de Grammont, 37048 Tours Cedex 1 et www.lanouvellerepublique.fr/jeu-croisiere-abonnement-2023

◯ Oui, je m'abonne à La Nouvelle République**

la Nouvelle République
150 journaux livrés du lundi au samedi + suppléments hebdos
Version papier

↘ Et je participe au tirage au sort POUR GAGNER La Croisière

1 Je choisis mon adresse de livraison

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Email : .....

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_| Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

SPON-CROI0623 / 36-37-41-86

2 Je choisis mon mode de règlement

PAIEMENT D'AVANCE 197,70 €

◯ **1 prélèvement** pour 150 journaux à servir
▶ Je retourne ce bulletin complété de mes coordonnées et accompagné de mon RIB. Je recevrai un mandat de prélèvement SEPA à compléter en retour. Mon abonnement débutera après réception de tous les éléments bancaires.

◯ **1 chèque** à l'ordre de la Nouvelle République

3 J'accepte en cochant cette case ◯

Que mes informations fassent l'objet d'un traitement par la société organisatrice dans le cadre de ma participation au présent jeu. Les modalités d'accès, de rectification et d'opposition auxdites données sont détaillées dans le règlement du présent jeu disponible sur **www.lanouvellerepublique.fr/jeu-croisiere-abonnement-2023**

4 J'envoie ce bulletin d'abonnement

Dans une enveloppe non timbrée à l'adresse suivante :
La Nouvelle République - Service Abonnements
Libre Réponse 98122 - 37049 TOURS CEDEX 1

Date et signature

OFFRE À DURÉE DÉTERMINÉE RÉSERVÉE AUX NON ABONNÉS ET NON VALABLE POUR TOUT RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT. OFFRE VALABLE UNIQUEMENT EN FRANCE METROPOLITAINE ET JUSQU'AU 30 JUIN 2023. Est considéré comme nouvel abonné, toute personne physique appartenant à un foyer fiscal qui n'a jamais souscrit d'abonnement à la Nouvelle République ou qui n'est plus actif depuis plus de trois (3) mois (abonnement échu non renouvelé et abonnement résilié). Vous avez un droit de rétractation sans motif dans un délai de 14 jours à compter du 1er jour de réception du journal. Vous devez notifier votre décision en l'adressant à la Nouvelle République Service Abonnements 232 avenue de Grammont 37048 Tours cedex 1 (bordereau rétractation fourni dans nos CGV). Remboursement des frais d'abonnement conditionné à la restitution à votre charge des journaux reçus, à cette même adresse. La Nouvelle République du Centre-Ouest – SA à Directoire et Conseil de surveillance – siège social à Tours (37), 232 avenue de Grammont – RCS Tours B 584800122 – TVA intracommunautaire FR81584800122, ci-après, la société organisatrice. Photos non contractuelles. Les prix indiqués sont valables pour les éditions de la Nouvelle République des départements 36/37/41/86. Crédit photo : stock.adobe.com